

- Bilan audience formation des enseignants -

Le compte-rendu édité et réalisé par les membres de la FSU Picardie

Le mardi 2 décembre 2014 :

Présents : Directrice de l'ESPE, Recteur, Secrétaire Général, des représentants des 3 IA de l'Oise, Aisne et Somme

Présents : FSU (SNUipp, SNES, SNASUB), SNALC et SGEN

- Contexte général et mise en place de la réforme -

FSU : Absence de cadrage national conduit à des inégalités sur le territoire en terme de contenus de formation et de volumes. Les moyens ne sont pas à la hauteur pour répondre à la formation des enseignants et aux besoins. Des disciplines (enseignement technologiques tertiaire et industriels) ne se font pas à l'ESPE de Picardie et il n'y a qu'une seule discipline pour l'enseignement professionnel. Le budget n'a été ni abondé ni fléché malgré l'augmentation du nombre d'étudiants et de stagiaires. De plus les conditions de travail des formateurs se sont dégradées.

Globalement, les stagiaires sont submergés de travail (préparation pour la classe et tout ce que le métier d'enseignant incombe, devoirs dans les UE de l'ESPE, suivi des cours, examens...) Cela conduit à des situations de grande détresse pour des collègues, de souffrance, de burn-out qui peuvent déboucher sur des démissions.

Alerte sur le nombre de démissions de PE du concours exceptionnel pour le département de l'Oise.

Administration : ESPE a une double tutelle UPJV / Rectorat. Toutes les composantes de l'UPJV s'y retrouvent. Tout n'est pas encore parfait, mais nous y travaillons. Des efforts ont été faits. Au niveau de la formation continue, nous sommes au début de l'aventure.

Directrice de l'ESPE : Manque de moyens.

- Formation à l'ESPE -

FSU : Nécessité pour les collègues du 1er degré d'avoir des temps d'observation dans des niveaux-des cycles-des écoles différentes que celle où ils sont affectés à mi-temps.

Demande d'éclaircissements sur la notion d'assiduité en cours : cela veut-il dire présence ? Note pour les devoirs ? Il y a un problème de communication avec les stagiaires qui ne savent pas ce qui est exactement attendu. Qu'est-il exactement attendu des collègues qui ont déjà validé un master ?

Administration : Mise en place de la réforme avec alternance enseignement à l'ESPE et stage en responsabilité. Mise ne place d'un tronc commun 1er et 2nd degré (voir plus bas). Concernant l'évaluation : les rendus de travaux de l'ESPE ne feront pas partie du dossier dont disposera le jury académique (pour l'EQP), il y aura seulement l'avis de la Directrice de l'ESPE. La Directrice de l'ESPE émettra un avis sur la base de celui des formateurs de l'ESPE (qui se réuniront également) et il y aura également un indicateur de présence.

- Tronc commun 1er - 2nd degré -

FSU : Problème d'emploi du temps où certains collègues du 2nd degré se sont retrouvés seuls ; des fois les horaires sont différentes entre ce qu'indique le rectorat et l'UPJV. De plus comment ce

tronc commun va-t-il être évalué ?

Administration : Objectif de sa mise en place est d'informer que l'enseignant fait partie d'un système ; qu'il a sa place au travers de l'ensemble du parcours d'un élève. De la maternelle à l'Université. Objectif de redonner de la cohérence dans les actions de chaque enseignant et de la mettre dans la perspective d'une globalité des programmes notamment. Un programme avec des thématiques différentes ont été élaborés en M1 et en M2. 50% pris en charge par le Rectorat et 50% par l'UPJV. Les séances se font sur les 3 sites : Beauvais - Laon - Amiens. Mais nécessité de le faire évoluer.

Sur l'évaluation, chaque FSR doit poster un document sur la plate forme numérique en lien avec la thématique.

- Formations adaptées -

FSU : Ce manque de moyen pose également des problèmes pour la mise en place des formations adaptées. Les collègues en formation adaptée n'ont pas été écoutés. Et globalement ils n'ont pas l'impression d'être considéré comme des enseignants en formation mais comme des élèves. Sentiment d'infantilisation. L'ESPE manque de temps et de moyens pour mettre en place ces formations. Les PIF n'ont d'individualisé que le nom.

Dans notre académie, et cela concerne le 1er degré, il y a une crise du recrutement des Professeurs des écoles avec la perte de 45 postes au concours exceptionnel 2013. Réponse du Recteur sur le recrutement de contractuels n'est pas satisfaisante. Nous demandons l'ouverture de la liste complémentaire au concours 2014 pour pallier ce manque et pour que ces 45 postes ne soient pas perdus.

Globalement, les stagiaires sont submergés de travail (préparation pour la classe et tout ce que le métier d'enseignant incombe, devoirs dans les UE de l'ESPE, suivi des cours, examens...) Cela conduit à des situations de STRESS

Administration : Les formations adaptées se sont mise en place correctement. Les collègues renouvelés ont été reçus par chaque responsable de site après la réunion de la commission académique du 17 septembre 2014. L'évaluation de ces collègues là se fera sur la base du référentiel des 14 compétences avec un avis de chaque formateur de l'ESPE remonté par la directrice de l'ESPE (comme pour l'ensemble des autres collègues - voir le premier point) avec un écrit réflexif d'une dizaine de pages.

- Réorganisation de l'ESPE -

FSU : un technicien informatique à été redéployé à compter de septembre 2014 (affectation à la direction informatique de l'UPJV) alors qu'il était prévu qu'il reste (il était présent sur l'organigramme de la rentrée 2014). Cela met clairement en difficulté le fonctionnement de l'ESPE tant du point administratif que du point de vue pédagogique. D'autre part un personnel technique d'entretien des locaux parti à la retraite depuis un an n'a toujours pas été remplacé, alors qu'aucun poste de l'équipe technique ne devait bouger (le nombre de m2 à entretenir n'ayant pas évolué, et augmentation du nombre d'étudiants). Cette façon de faire, de la part de l'UPJV, met en cause la démarche initiale de redéploiements réfléchis à laquelle l'ensemble des personnels de l'ESPE avait participé. Enfin il s'avère que la suppression du service communication risque fort de poser de gros problèmes.

Administration : Le Recteur demande à Mme Berthoux de prendre contact avec la DRH de l'UPJV au sujet du technicien informatique, sur la question du service de communication l'UPJV promet une amélioration rapide avec la mise en place du nouveau site.

- Frais de déplacement -

FSU : Intervention sur la mise en place de l'IFF (indemnité forfaitaire de 1000 euros) ; demande à ce que cela soit fait au bénéfice du stagiaires. Quand le stagiaire dépasserait les 1000 euros par an, il faut appliquer la circulaire de 2006. Quand le stagiaire serait en dessous des 1000 euros par an, il faut qu'il perçoive l'IFF. Problème de communication de l'information au stagiaire qui n'ont jamais été informé de ce choix possible. Intervention sur le courrier envoyé par les 3 sections du SNUipp/FSU de l'académie d'Amiens concernant les frais de déplacement des collègues contractuels l'année dernière.

Administration : Pas de choix possible. Les collègues stagiaires percevront tous l'IFF. S'il y a des situations exceptionnelles, nous les analyserons avec bienveillance comme l'indique la circulaire nationale. La circulaire du 9/14 est une circulaire d'opportunité qui n'a pas de valeur réglementaire et qui invite à laisser le choix. Le recteur a décidé de l'appliquer sans restriction à l'ensemble des agents stagiaires.

Le Recteur va répondre au courrier des 3 SNUipp/FSU sur les frais de déplacement des contractuels ; il y a eu un problème dans la réception de ce courrier.